

## Offre de stage

### Le rôle des agences de l'État dans la convergence nature-agriculture à l'échelle intercommunale en France

-

#### Agriculture Nature et Biodiversité dans la Transition des socio-écosystèmes territoriaux (ANBioT)

##### Contexte

Nature et agriculture sont deux catégories qui ont fondé la structuration de secteurs différenciés de politiques publiques, légitimant des interventions sur les territoires. Ces interventions relèvent de l'action publique ou privée, individuelle ou collective : elles sont guidées par des politiques à différentes échelles et elles se manifestent dans les périmètres et les institutions des collectivités territoriales (Melé et Larrue, 2008). Ces catégories semblent avoir évolué de manière parallèle pendant la deuxième moitié du 20ème siècle. Pourtant plusieurs signes manifestent une tendance à la perméabilisation de ces deux catégories. Dans les centres urbains, de nombreuses collectivités et des collectifs citoyens affichent des ambitions de renaturation de leur territoire dans un objectif socio-écologique (Cormier, 2015 ; Clayton et al., 2017) et cela passe parfois par une réintroduction de l'activité agricole en ville (Bognon et Cormier, 2018 ; Torres et al., 2018). Ces transformations sont concomitantes de l'essor, dans les sphères politiques et institutionnelles, de travaux scientifiques du tournant du 21ème siècle, tant en sciences de la vie qu'en sciences sociales.

Ce contexte dévoile ainsi les signaux d'une transition socio-écologique en cours ou à venir dans laquelle la notion de biodiversité devient centrale dans les discours sur la nature et l'agriculture et les interventions territoriales qu'ils légitiment. Ces signaux renforcent la portée de l'agenda institutionnel de la biodiversité dans les territoires, d'autant plus qu'ils sont portés par des acteurs jusqu'alors peu considérés par les institutions dominantes (Morin et al., 2016). Mais ils demeurent faibles car ils ne témoignent pas d'un bouleversement acquis le fonctionnement des territoires et du système d'acteurs en charge des questions environnementales. Les facteurs et les conséquences de cette transition sont l'objet de recherche du projet ANBioT. Nous nous focalisons en particulier sur le contexte français où des questions environnementales plus larges (alimentation, santé, qualité de vie, etc.) modifient les prérogatives des acteurs sur les territoires, et tendent à confirmer la convergence des catégories de nature et d'agriculture au motif d'agir positivement sur la biodiversité.

## **Objet du stage**

Dans ce contexte, les agences de l'État tendent à prendre une place de plus en plus importante dans les politiques publiques à la jonction entre nature et agriculture. Certaines de ces agences sont nouvelles et spécifiquement créées pour porter les questions de biodiversité, comme l'Office Français de la Biodiversité (OFB). D'autres, antérieures, prennent aujourd'hui en compte ces aspects dans leurs missions (le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), l'Ademe ou encore les Agences de l'Eau par exemple) conformément aux injonctions réglementaires et sociétales à la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.

La mission du ou de la stagiaire sera d'explorer la nature des relations qu'entretiennent les grands opérateurs avec les collectivités locales sur cette thématique. Ainsi, il s'agira d'analyser les moyens d'actions des agences de l'État mis en œuvre pour impulser des dynamiques locales à la convergence des notions de nature et d'agriculture, les outils mobilisés ainsi que leurs liens avec les acteurs locaux, en particulier les intercommunalités.

Trois pistes successives sont proposées pour conduire ce travail :

- Ces agences, qualifiées d'opérateurs, sont listées dans les lois de finance. Par une analyse fine de cette base de la LFI 2020, le ou la stagiaire identifiera les agences investies dans les politiques locales à la convergence des notions de nature et d'agriculture.
- Une analyse documentaire sera menée sur les actions développées par les opérateurs nationaux, en se focalisant sur la nature des projets mis en œuvre, les moyens d'action et les outils mis en place. Des entretiens semi-directifs, auprès des agences les plus impliquées, sur le sujet compléteront l'enquête sur cet état des lieux national.
- Enfin, afin d'explorer plus en détail les liens des agences de l'État avec les intercommunalités, le ou la stagiaire procédera à l'analyse approfondie d'un de deux projets via une enquête par entretiens auprès des agences et des intercommunalités concernées par les projets.

## **Réalisation du stage**

Niveau : Master 2

Durée du stage : 4 mois

Début du stage : 1<sup>er</sup> mars 2021

Encadrement : Ce stage est proposé dans le cadre du projet de recherche ANBioT. Le ou la stagiaire sera encadré.e conjointement par Laure Cormier (UMR CITERES, Université de Tours), Sabine Bognon (UMR CESCO, MNHN) et Morgane Flégeau (UMR CITERES, Université de Tours).

Lieu du stage : Laboratoire CITERES, Université de Tours

Réalisation d'un rapport de stage individuel

Gratification en vigueur + 50 % des frais de déplacement domicile-travail

## **Candidature de stage**

**8 février 2021** : date limite de réception des candidatures à adresser à [laure.cormier@univ-tours.fr](mailto:laure.cormier@univ-tours.fr), [sabine.bognon@mnhn.fr](mailto:sabine.bognon@mnhn.fr) et [morgane.flegeau@univ-tours.fr](mailto:morgane.flegeau@univ-tours.fr).

**12 février 2021** : entretiens par visioconférence avec les candidat.e.s.

Documents demandés : un CV (1 page) + Lettre exposant les motivations personnelles (1 page)

## **Bibliographie citée**

Bognon S., Cormier L., 2018, « Agriculture urbaine et urbanisme : la terre et le faire, ce que cultiver la ville produit dans les espaces urbains », Urbanités, n°10, en ligne.

Clayton S., Colléony A. Conversy P., Maclouf E., Martin L., Torres A.C., Truong M.X., Prévot A.C., 2017, « Transformation of experience: Toward a new relationship with nature », Conservation Letters, vol. 10, n°5, p. 645-651

Melé P., Larrue C. (dir.), 2008, Territoires d'action : aménagement, urbanisme, espace. Paris : L'Harmattan.

Morin S., Bonthoux S., Clergeau P., 2016, « Le paysagiste et l'écologue : comment obtenir une meilleure collaboration opérationnelle ? », VertigO, HS n°24, en ligne.

Torres A.C., Prévot A.C., Nadot S., 2018, « Small but powerful: the importance of French community gardens for residents », Landscape and Urban Planning, n° 180, p. 5-14.